



Union Départementale CGT de l'Indre
Bourse du Travail – 86, rue d'Aquitaine 36000 CHATEAUROUX
Tél. : 02 54 34 09 84 - Fax : 02 54 34 16 44 - E-mail : ud36@cgt.fr
CCP : Limoges n° 601 60 T

UNION DEPARTEMENTALE CGT DES SYNDICATS DE L'INDRE

Communiqué de presse

Dans la suite logique du plan gouvernemental de casse des services publics, on apprend, par voie de presse, la future fermeture des centres de formation AFPA sur notre département.

L'orientation gouvernementale affichée qui voudrait laisser croire en une volonté politique d'investir dans la formation des demandeurs d'emploi, n'est que simulacre.

La dégradation constante de la commande publique de formation professionnelle en Région Centre Val-de-Loire, comme dans d'autres régions d'ailleurs, ne peut que produire cette possibilité : la fermeture de centres AFPA, comme certaines classes de lycées techniques dans le cadre de l'accapuration de l'apprentissage par le patronat.

Par sa politique d'achat de formation, la stratégie actuelle du Conseil Régional Centre Val-de-Loire laisse perplexe quant à sa volonté de confirmer l'AFPA dans sa mission au sein du Service Public de l'Emploi.

La décentralisation des financements de la commande publique au profit d'organismes privés (patronaux), met en péril la formation professionnelle de qualité au bénéfice des demandeurs d'emploi, mais aussi l'AFPA, son implantation territoriale et son personnel.

L'AFPA, pour mieux répondre à la notion de qualité de la formation, avait investi pour 100 000 € dans un simulateur de conduite sur le centre AFPA de Châteauroux, mais le Conseil Régional ne finançant plus une seule heure de formation en transport, préférant attribuer l'appel d'offre de 68 % de ses commandes « transports et logistique » à un organisme privé, en redressement judiciaire depuis le 2 octobre 2018.

Le centre de Châteauroux ne se retrouvant qu'avec une seule offre de formation, installateur thermique et sanitaire, son futur était scellé, laissant le bassin de l'Indre et ses 10 000 demandeurs d'emploi sur le carreau.

L'AFPA est un organisme public qui doit permettre de répondre aux enjeux économiques et cruciaux par la formation professionnelle qualifiante et de qualité, elle doit permettre l'émancipation, des personnes par des projets, des perfectionnements, des reconversions ; l'AFPA accueille tout public, quels que soient les niveaux de formation, quel que soit le territoire, elle offre le choix d'un hébergement et d'une restauration sur place libérant le stagiaire afin de lui permettre d'étudier, d'approfondir sereinement ses savoirs. L'AFPA permet l'inclusion des plus défavorisés, or cela nécessite d'autres choix politiques.

Mais au nom de la sacrosainte dette publique, celle des financiers et des actionnaires, la liste des fermetures, des transformations, des dégradations de services publics sur notre département s'allonge dangereusement ; AFPA bien évidemment mais également maternité, bureaux de poste, trésoreries, services administratifs de la préfecture (carte grise, carte d'identité), service de la DDT, dessertes SNCF... Ces stratégies entraînent notre territoire et sa population vers un isolement, un sentiment d'abandon des pouvoirs publics. A quand l'arrêt de ces politiques de la terre brûlée et du sabrage de nos services publics ?

Châteauroux, le 24 octobre 2018